

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture et de  
l'alimentation

**Arrêté**

**portant modification de l'arrêté du 20 juillet 2020 portant désignation des lauréats  
de l'appel à projets de développement agricole et rural  
"L'enseignement agricole au service des transitions agroécologiques"  
pour l'année 2020**

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu le code rural et de la pêche maritime notamment ses articles L 820-1, et suivants, et R 822-1 ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2020 portant désignation des lauréats de l'appel à projets de développement agricole et rural "L'enseignement agricole au service des transitions agroécologiques" pour l'année 2020,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Dans le tableau annexé à l'arrêté du 20 juillet 2020 susvisé, à la septième ligne de la première colonne, les mots « EPLEFPA Les Alpilles de Saint-Rémy de Provence » sont remplacés par les mots « EPLEFPA de la Durance et du Pays des Sorgues ».

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **05 OCT. 2020**

Pour le ministre et par délégation :  
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche

Isabelle CHMITELIN